

## Les bibliothèques universitaires du Québec, 1980-1986

Jean-Rémi Brault

Volume 34, numéro 3, juillet-septembre 1988

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1052487ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1052487ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

### ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

Brault, J.-R. (1988). Les bibliothèques universitaires du Québec, 1980-1986.

*Documentation et bibliothèques*, 34(3), 103-106.

<https://doi.org/10.7202/1052487ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1988

Cet document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

## Les bibliothèques universitaires du Québec, 1980-1986

On a récemment écrit que les bibliothèques universitaires françaises devaient bénéficier rapidement «d'un effort de redressement radical»<sup>1</sup>. Il semble bien que la récente étude sur les statistiques générales des bibliothèques universitaires du Québec<sup>2</sup> plaide en faveur d'un autre nécessaire effort de redressement.

Cette étude est remarquable à maints égards. D'abord, par le ton. Le contexte qui prévaut justifierait largement les reproches, sinon la colère ou le découragement. Or, le lecteur appréciera cette grande objectivité, dont font preuve les quinze pages d'analyse des données. La froideur des statistiques, leur caractère d'implacable éloquence, leur effet persuasif, tout cela permet aux auteurs de faire l'économie de sentiments négatifs plus ou moins prononcés.

Sur le plan méthodologique, l'étude repose d'abord sur une cueillette annuelle de statistiques dans les bibliothèques universitaires du Québec, auxquelles s'ajoutent, pour certains secteurs, les données de la Bibliothèque nationale du Québec et de la Médiathèque de l'université du Québec. Les données complémentaires sont extraites des bulletins de Statistique Canada et des divers rapports statistiques établis et publiés par le ministère de l'Éducation du Québec. Accompagnant l'analyse des données, les auteurs ont dressé trente tableaux qui permettront de visualiser et de comparer les résultats des bibliothèques universitaires les unes par rapport aux autres, et pour chaque année universitaire, de 1980-1981 à 1985-1986.

Cette étude porte successivement sur l'analyse des ressources financières, des ressources documentaires, des ressources humaines, des ressources matérielles et de l'utilisation des ressources et des services documentaires.

Quel est donc le portrait qui se dégage de cette étude et de ces compilations de statistiques? Quel est l'état de santé des bibliothèques universitaires du Québec? Quel diagnostic peut-on raisonnablement porter à la suite de l'analyse de ces données?

La présidente du sous-comité des bibliothèques de la CREPUQ, Arlette Joffe-Nicodème, résume en quelques mots lapidaires la situation qui se dégage de ce document:

Ce document est avant tout un constat: depuis 1980, les bibliothèques universitaires voient diminuer leurs ressources alors qu'augmentent les coûts de la documentation, le nombre de leurs usagers et les services que ces derniers réclament d'elles. En bref, la qualité de nos bibliothèques se détériore et, partant, celle de nos établissements. Un redressement s'impose. Il n'est pas trop tard. Mais il est temps<sup>3</sup>.

Après avoir lu les conclusions et les recommandations du rapport Sauvageau sur la situation des bibliothèques publiques du Québec<sup>4</sup>, après avoir maintes fois entendu les collègues des bibliothèques d'enseignement à tous les niveaux et ceux ou celles du secteur de la santé, et ceux ou celles du secteur gouvernemental<sup>5</sup>, et tous les autres, après avoir souvent constaté la difficile situation des bibliothèques au Québec, on se demande si tel ne doit pas être le sort réservé à ces établissements. Le précédent ministre de la culture, en France, François Léotard, de qui relèvent un grand nombre de bibliothèques, avouait récemment: «Le dossier des bibliothèques est un dossier austère, qui ne rapporte pas de *voix*: il n'est pas immédiatement gratifiant pour celui qui le lance»<sup>6</sup>.

Pourtant, il nous apparaît que cette constatation ne devrait pas s'appliquer aux bibliothèques

1. Francis Beck, «Bibliothèque nationale: évaluation, proposition», *Le Débat*, no 48 (janvier-février 1988), 40.

2. *Les bibliothèques universitaires du Québec: étude des statistiques générales pour la période 1980-1981 à 1985-1986*, Montréal, Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec, 1988, 119 p. (Publication, 3).

3. *Ibid.*, p. 12.

4. Laurent-G. Denis, «Réflexions sur les bibliothèques publiques: une responsabilité à partager», *Documentation et bibliothèques*, vol. 33, no 4 (octobre-décembre 1987), 131-133.

5. Suzanne Richer, «Les bibliothèques gouvernementales à l'heure de la décroissance», *Documentation et bibliothèques*, vol. 33, no 1 (janvier-mars 1987), 25-27.

6. François Léotard, «Vue politique des bibliothèques», *Le Débat*, no 48 (janvier-février 1988), 106.

d'enseignement, surtout pas aux bibliothèques universitaires. Dans leur cas, il ne peut être question de gratification électorale, mais uniquement de rentabilité pédagogique, d'outil essentiel (c'est-à-dire, qui ne peut pas ne pas pleinement être) pour l'acquisition des connaissances et pour la recherche.

Or, les investissements des universités québécoises dans leurs bibliothèques continuent d'être modestes et inférieurs aux normes habituellement admises dans ce secteur. Ils sont même en décroissance, passant de 6,18% du budget des dépenses des universités en 1980-1981 à 5,98% en 1985-1986. Pour mesurer l'impact particulièrement négatif de cette situation, il faut se rappeler les conséquences, et en priorité, du resserrement des crédits consacrés aux acquisitions de documents. Les auteurs de l'étude le soulignent et avec pertinence:

Le budget d'achat de la documentation est certainement celui qui est susceptible d'avoir souffert le plus de ces nouvelles conditions budgétaires, compte tenu de l'augmentation régulière des coûts de la documentation, d'une part, et de la forte dévaluation du dollar canadien, d'autre part. Avec une proportion des dépenses de la bibliothèque au titre de la documentation qui, bon an mal an, se rapproche du seuil de 20%, il est évident que l'essentiel des coupures budgétaires des dernières années a porté plus particulièrement sur ce poste budgétaire, les salaires étant par ailleurs mieux protégés par les conventions collectives existantes. La proportion du budget qui devrait être associée à l'achat de la documentation est plutôt de l'ordre de 30%<sup>7</sup>.

Cette faible participation budgétaire des universités québécoises au développement de leurs bibliothèques se mesure aussi par le fait qu'elles n'investissent que 107,80\$ par étudiant pour l'acquisition de ressources documentaires, alors que «les bibliothèques universitaires ontariennes ont dépensé, pour l'année 1985-1986, 174,09\$ par étudiant, soit une différence nette de 66,29\$ ou 69%»<sup>8</sup>.

Or, une bibliothèque en général, et une bibliothèque universitaire en particulier, qui ne développe pas ses collections, ne peut évidemment pas remplir son mandat, ni répondre aux légitimes exigences de la communauté universitaire. Même le rattrapage s'avère souvent une opération aux résultats limités, tellement il est difficile d'acquérir des documents qui ne l'ont pas été au moment de leur parution et tellement leur réelle utilité est devenue aléatoire, ayant été remplacés par de nouvelles publications. Une bibliothèque ressemble étrangement à un être vivant: elle doit s'alimenter régulièrement sous peine de dépérir.

Le faible développement des collections se mesure encore en termes quantitatifs. Ainsi, «le taux d'enrichissement annuel moyen des collections (se situe) autour de 5%»<sup>9</sup>. «Les chiffres révèlent également que, pour 1985-1986, les bibliothèques universitaires québécoises possédaient 104,6 documents par étudiant dont 68,1 monographies et 22,2 publications en série»<sup>10</sup>. On sait qu'en Ontario, cette moyenne atteint 154 volumes par étudiant, tandis que les bibliothèques universitaires américaines offrent en moyenne 259 documents à chaque étudiant.

En conclusion, les auteurs de cette étude affirment qu'en matière de ressources documentaires, «nos bibliothèques n'ont pas la richesse de celles de l'Ontario et des États-Unis et qu'elles n'ont sans doute pas encore les collections suffisantes pour soutenir adéquatement les besoins de l'enseignement supérieur et de la recherche dans tous les domaines, notamment en ce qui concerne la capacité de renouvellement et d'enrichissement constant des collections de base»<sup>11</sup>.

La situation n'est guère plus reluisante lorsqu'on aborde le chapitre des ressources humaines: diminution de 5,3% entre 1980-1981 et 1985-1986, passant de 1 869 à 1 771 postes comblés, diminution marquée du nombre de professionnels, soit 7,6%, ceux-ci passant de 488 à 451 postes comblés durant les mêmes périodes.

7. *Les bibliothèques universitaires du Québec*..., p. 25-26.

8. *Ibid.*, p. 26.

9. *Ibid.*, p. 29.

10. *Ibid.*

11. *Ibid.*, p. 30.

En même temps, et par voix de conséquence, la charge de travail de ce personnel a considérablement augmenté: «Entre 1980-1981 et 1985-1986, le nombre d'étudiants par employé et par professionnel, est passé, dans le premier cas, de 73 étudiants à 95 étudiants, soit une augmentation de 30,3% et, dans le second cas, de 306 étudiants à 408 étudiants, soit une augmentation de 32,9%»<sup>12</sup>.

Cette étude ne mesure cependant pas l'impact de cette diminution des effectifs et de l'augmentation de la charge de travail sur la qualité des services offerts aux usagers de ces bibliothèques. Seule une évaluation sérieuse pourrait permettre d'apprécier la qualité de services et, s'il y a lieu, le degré de détérioration. Mais il n'est pas téméraire de croire que, malgré une gestion de plus en plus imaginative, malgré beaucoup de bonne volonté, voire de dévouement, une telle diminution des effectifs doit entraîner des conséquences sur la qualité des services.

Un autre chapitre de l'étude porte sur les ressources matérielles, et en particulier, sur la superficie et la capacité d'accueil des bibliothèques. Notons, en passant, que cet aspect n'est pas étranger à la qualité des services dont nous venons de parler. Or, les auteurs du rapport notent qu'«à une carence importante de mètres carrés s'ajoute souvent une piètre qualité des espaces disponibles».

En dépit de l'augmentation sensible de la population étudiante au cours des dernières années, le ratio mètres carrés par étudiant est, par contre, resté stable à 0,9. Cette moyenne est visiblement en-deça des normes communément admises dans ce domaine et, en particulier de la norme québécoise appliquée par le ministère de l'Éducation (DGES) pendant plusieurs années qui était de 1 236 mètres carrés par étudiant et laquelle, en comparaison avec d'autres normes en vigueur à l'extérieur du Québec, était considérée comme une norme minimale<sup>13</sup>.

En même temps, le nombre de places de travail assises «est passé de 20 368 pour l'année 1980-1981 à 19 076 en 1984-1985, pour une diminution de 6,4%»<sup>14</sup>. Par conséquent, une diminution de places de travail conjuguée à une

augmentation du nombre d'étudiants se traduit par une réduction de la capacité d'accueil. «Le nombre d'étudiants par place de travail est ainsi passé de 6,1 à 8,1 entre 1980-1981 et 1986, ce qui représente une diminution de 25% de la capacité d'accueil qui est passée de 16,4% à 12,3%»<sup>15</sup>.

D'aucuns pourraient trouver qu'une telle accumulation de données statistiques présente un caractère accablant et fastidieux. Pourtant, ces données tracent un tableau fort révélateur, très éclairant, voire essentiel pour la bonne compréhension de ces organismes pédagogiques. Ces statistiques constituent également un outil indispensable pour les gestionnaires.

Ainsi en est-il, d'une façon bien particulière, du chapitre qui concerne la fréquentation de la bibliothèque par ses usagers. Car, tous les investissements dont il a été précédemment question trouvent leur pleine justification dans l'utilisation qui est faite des ressources et des services documentaires par les étudiants et les professeurs des universités. Si, à cause de leur caractère difficilement quantifiable, il est risqué d'établir des statistiques, pour certains services par exemple pour les services de référence, il est possible d'établir certaines autres statistiques et d'apprécier leur utilisation. On pense à la fréquentation annuelle totale des bibliothèques universitaires qui a connu une augmentation de 25,4% entre 1980-1981 et 1985-1986. On pense au nombre de prêts qui a, lui aussi, augmenté de 26,3%. Ces augmentations s'expliquent, entre autres, par l'augmentation du nombre d'étudiants:

Les bibliothèques universitaires québécoises, en dépit d'une diminution sensible de leurs effectifs, ont été dans l'obligation de répondre à une demande de plus en plus forte, surtout attribuable à l'augmentation du nombre d'étudiants, et ainsi de faire face à une augmentation importante de leurs activités<sup>16</sup>.

Budgets déficients, proportion trop faible du budget complet de l'université alloué aux bibliothèques, ressources documentaires insuffisantes, ressources humaines trop peu nombreuses et donc surchargées, ressources matérielles qui limitent la capacité d'accueil

12. *Ibid.*, p. 31.

13. *Ibid.*, p. 33.

14. *Ibid.*, p. 34.

15. *Ibid.*

16. *Ibid.*, p. 37.

et, malgré tout, utilisation accrue des ressources et des services documentaires, telles seraient les grandes coordonnées de cette étude sur les statistiques générales des bibliothèques universitaires du Québec. Tels seraient aussi les éléments caractéristiques des dernières années.

Pourtant, l'observateur attentif reconnaîtra que, dans la bibliothéconomie québécoise, les bibliothèques universitaires offrent l'image d'un secteur particulièrement dynamique. Leur capacité de travailler ensemble, la mise en

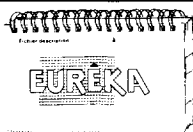
commun de leurs compétences respectives, leur volonté de s'entraider et de partager, autant d'éléments qui rassurent sur leur avenir. Il nous apparaît que ce vouloir-vivre collectif, qui ne contrecarre en rien l'identité individuelle, permettra de surmonter ces difficultés et de réaliser le redressement qui s'impose.

**Jean-Rémi Brault**

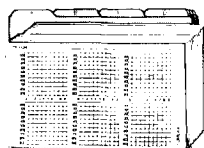
Archives nationales du Québec  
Montréal

## Une technique de classification simple et efficace

# EURÊKA



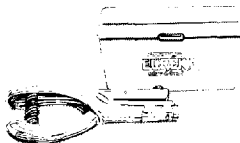
cahier de fiches descriptives, 100 p. ch.



fiches mots-clés



livret explicatif, 20 p.



petit boîtier 12,5 x 7,5 cm et poinçon spécial

- **Pour les jeunes:** bonne initiation à la recherche
- **Pour les étudiants aux niveaux collégial ou universitaire:** méthode efficace pour rédiger des travaux
- **Pour les bibliothécaires:** quelle bonne façon de répertorier revues et autres documents
- **Pour le grand public:** idéal pour classer recettes, diapositives, disques, etc.

### Veuillez me faire parvenir

\_\_\_\_\_ trousse complète à 45\$ chacune

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Prov. \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

**Ajoutez 8% (Ontario) de taxe de vente et 10% de frais d'envoi**

Ci-joint mon chèque au montant de \_\_\_\_\_



**Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques**  
339, rue Wilbrod, Ottawa, Ontario K1N 6M4 (613) 238-7957